

FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN
AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA REGION LAUSANNOISE

p.a. Greffe municipal – rte de Cossonay 40 – 1008 Prilly
Tél. 021 622 72 01

RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 MAI 2022
SUR LA GESTION 2021

Impacts de la crise sanitaire

Malgré une situation sanitaire encore lourde de contraintes, il a été possible d'organiser une assemblée générale en présentiel et de procéder, outre les votes statutaires usuels, à l'élection du Comité de gestion pour la législature 2021-2026.

Le Comité de gestion

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 :

- | | |
|--|------------------------|
| ▪ M. Marc Zolliker, Président | Pully |
| ▪ M. Jean-Claude Glardon, Vice-Président | Bussigny-près-Lausanne |
| ▪ M. Antoine Reymond, Trésorier | Prilly |
| ▪ Mme Sylvie Pittet Blanchette | Ecublens |
| ▪ Mme Claire Glauser | Lutry |
| ▪ M. Philippe Somsy | Le Mont-sur-Lausanne |

Lors de l'assemblée générale du 6 mai 2021, les représentants présents des communes signataires de la Convention ont accepté la proposition des membres du Comité de gestion de choisir ses 6 futurs membres au sein des exécutifs des communes les plus importantes en termes de contributions, soit Pully, Bussigny, Prilly, Ecublens, le Mont-sur-Lausanne et Lutry.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

- | | |
|---------------------------------------|------------------------|
| ▪ M. Marc Zolliker, Président | Pully |
| ▪ Mme Claudine Wyssa, Vice-Présidente | Bussigny-près-Lausanne |
| ▪ M. Ihsan Kurt, Trésorier | Prilly |
| ▪ Mme Sylvie Pittet Blanchette | Ecublens |
| ▪ M. Alain Amy | Lutry |
| ▪ M. Philippe Somsy | Le Mont-sur-Lausanne |

Les communes membres

En 2021, le Fonds a pu compter sur le soutien de 19 communes membres, soit Pully, Bussigny-près-Lausanne, Prilly, Ecublens, Lutry, Le Mont-sur-Lausanne, Assens, Belmont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Echandens, Epalinges, Froideville, Jouxens-Mézery, Paudex, Préverenges, Renens, Romanel-sur-Lausanne et St-Sulpice. Il a en outre bénéficié du don de 3 communes alliées qui n'ont pas signé la convention, à savoir, Chavannes-près-Renens, Savigny et Villars-ste-Croix.

Représentation du Fonds au sein des conseils de fondation des institutions

La Municipalité de Lausanne a nommé les représentants du Fonds suivants au sein des conseils des institutions pour la législature 2021-2026 :

- Mme Claudine Wyssa au sein du Conseil de la Fondation de l'Orchestre de chambres de Lausanne;
- Mme Sylvie Pittet Blanchette au sein du Conseil de la Fondation pour l'art dramatique;

- M. Ihsan Kurt au sein du Conseil de la Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique;
- M. Marc Zolliker au sein du Conseil de la Fondation du Béjart Ballet Lausanne.

Séances du Comité de gestion

En 2021, le Comité s'est réuni à deux reprises, le 4 mars en visioconférence et le 23 septembre à Prilly.

Assemblée générale

Pour le plus grand plaisir des participants, l'assemblée générale 2021 s'est tenue, le 6 mai, dans les locaux du Théâtre de Vidy. Ils ont été accueillis par M. Vincent Baudriller, Directeur du Théâtre de Vidy qui a dû faire preuve d'ingéniosité pour pouvoir, malgré les mesures en vigueur, régaler les convives avec des petits sachets personnels contenant de délicieuses pièces salées accompagnées d'un verre de vin, le tout pris bien à l'abri d'une pluie battante sur le chantier de rénovation du site. Puis, c'est en revanche sans accompagnant que les invités ont ensuite pu assister masqués à la représentation du spectacle « L'Etang » de Gisèle Vienne.

Secrétariat

La gestion administrative du Fonds est assumée par Mme Christine Keberlé Joyet, Secrétaire municipale adjointe à la Ville de Prilly.

Subventions aux Institutions et résumé des comptes

Lors de l'AG, l'assemblée a accepté à l'unanimité de verser aux 4 institutions les mêmes subventions que pour les années précédentes, à savoir :

		<u>2021</u>		<u>2020</u>
➤ Béjart Ballet Lausanne :	CHF	170'000.-	CHF	170'000.-
➤ Théâtre de Vidy-Lausanne :	CHF	255'000.-	CHF	255'000.-
➤ Orchestre de Chambre de Lausanne :	CHF	170'000.-	CHF	170'000.-
➤ Opéra de Lausanne :	CHF	255'000.-	CHF	255'000.-
TOTAL	CHF	850'000.-	CHF	850'000.-

En résumé, le montant total des subventions allouées en 2021 aux institutions s'élève à CHF 850'000.- malgré le montant des subventions versées par les communes qui se monte à CHF 841'664.29.00 soit une baisse par rapport à l'année précédente (CHF 871'688.00 en 2020). Le bilan au 31 décembre 2021 se solde donc sur une perte de CHF 12'886.96 qui a pu être absorbée grâce à la fortune du Fonds. Le capital au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 22'640.24.

Pour information, le budget 2021 de la Ville de Lausanne pour ces 4 institutions se montait à CHF 24'642'900.-. Idéalement, selon la Convention, la quote-part des communes devrait atteindre le 10% de cette somme, soit CHF 2'464'290.- (CHF 14.39 par habitant).

Restitution de l'excédent des subventions aux entités subventionnaires

A la clôture de l'exercice 2019/2020, Le Théâtre de Vidy et l'Opéra de Lausanne ont présentés des comptes bénéficiaires alors qu'ils avaient perçu des aides financières étatiques dans le cadre de la crise sanitaire. Conformément à l'ordonnance COVID-19 culture, dans une telle situation, l'excédent des subventions doit être remboursé aux entités subventionnaires. Après concertation, les Membres du Comité de gestion ont décidé de renoncer à ces remboursements, soit CHF 3'648.76 pour le Théâtre de Vidy et CHF 27'667.- pour l'Opéra, et de permettre auxdites Institutions de les considérer comme une recette sur le prochain exercice. Cette décision a fait l'objet d'une communication à l'Assemblée générale du 6 mai.

Carte Cultissime

Le nombre de cartes émises en 2021 se monte à 534 (419 nouvelles cartes émises en 2020). Un chiffre bien optimiste au regard de la deuxième année culturelle durement éprouvée par le Covid-19 mais qui doit être nuancé par le fait que certaines communes offrent ces cartes à leurs jeunes citoyens pour leur 18^{ème} anniversaire. En revanche, le nombre de places achetées par le biais de la carte reflète la triste réalité puisqu'il ne s'élève pour 2021 qu'à 78 (91 en 2020).

Fonds intercommunal de soutien
aux institutions culturelles de la région lausannoise

Le Président :

Le Trésorier :



M. Zolliker

I. Kurt